

# Conseil Municipal du 17 octobre 2019

Le quorum est atteint : 10 conseillers présents à l'ouverture de la séance.  
Sébastien GALLINEAU a donné pouvoir à Martial SERRAU  
Isabelle PAULY a donné pouvoir à Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY  
21H30 Arrivé de M. SICRE Jérémy  
Secrétaire de séance : Nicolas REVEILLAC se propose  
Secrétaire Auxiliaire : Lydie NOUYRIT

## ORDRE DU JOUR

### **1. Approbation du CM 7/10/19**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

### **2. Recrutement d'un agent pour l'Agence Postale Communale**

Il convient de lancer la procédure de recrutement auprès du centre de gestion pour l'agence postale communale. Le poste est à pourvoir à partir du 1 janvier pour 19 h/semaine.

Vote pour à l'unanimité

### **3. Maison Courdès – Désignation d'un bureau d'études portance**

L'entreprise FONDASOL a été retenue pour la somme de 2 058 €.

Vote pour à l'unanimité

21H30 Arrivée de M. SICRE Jérémie

### **4. Défense dans le contentieux (terrain TABY)**

Suite au recours du Tribunal Administratif, il convient de prendre un avocat pour assurer la défense de la commune de Livernon.

Vote pour à l'unanimité

### **5. Décision modificative**

Pour les travaux de l'église il convient de transférer 10 000€ du compte 2041582 opération 511 au compte 21318 opération 113.

Vote pour à l'unanimité

### **6. Compétence Assainissement**

Reportée au prochain CM

### **7. Examen de droits de préemption urbain (DIA)**

Vente de 2 terrains sur la commune. Le conseil ne souhaite pas préempter.

## **8. Informations Diverses**

- Des bâtiments sur la commune ont été identifiés comme friche industrielle. Des études vont être lancées afin de les transformer en habitation.
- Opération centre bourg : prochaine réunion prévue le lundi 4 novembre à 17 H
- Hospitalisation à domicile : un projet est en cours sur la zone artisanale de Livernon. 40 à 50 emplois pourraient être créés.
- Un poteau d'éclairage public a été accroché par un véhicule à côté du monument aux morts. Celui-ci va être enlevé pour réparation.
- La mairie recrute 1 personne pour le recensement sur la commune.

La séance est levée à 23H00